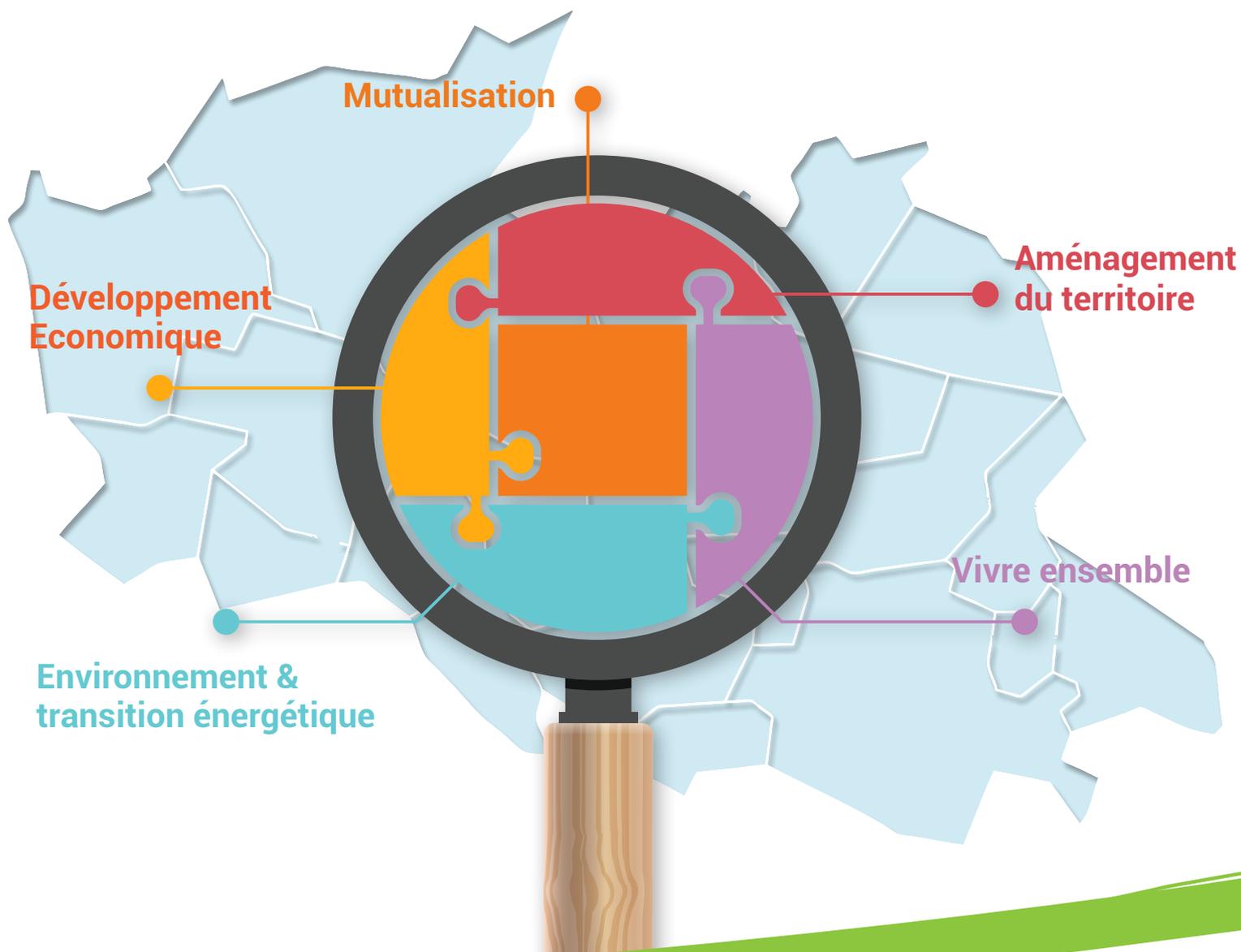


PRÉSENTATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Aunis Atlantique « Un territoire, des projets »



Communauté de Communes
Aunis Atlantique

113 route de La Rochelle
17230 MARANS
Tél. 05 46 68 92 93
Mail : contact@aunisatlantique.fr

Communauté
de Communes
Aunis
Atlantique

LE MOT DU PRÉSIDENT

Jean-Pierre Servant

Président de la Communauté de Communes Aunis Atlantique



A mes yeux, l'action publique n'a de sens que si elle est lisible et comprise par tous. Au début de mon mandat en avril 2014, j'ai tout de suite souhaité travailler avec méthode. Mon objectif : proposer aux élus et aux habitants du territoire d'Aunis Atlantique **une ligne directrice, une feuille de route concrète**, qui mettrait en avant nos choix et nos orientations politiques.

Dans cet objectif, j'ai lancé les concertations autour du projet de territoire. Je l'ai souhaité comme un véritable **projet de développement pour Aunis Atlantique**, avec des orientations à court, moyen et long terme.

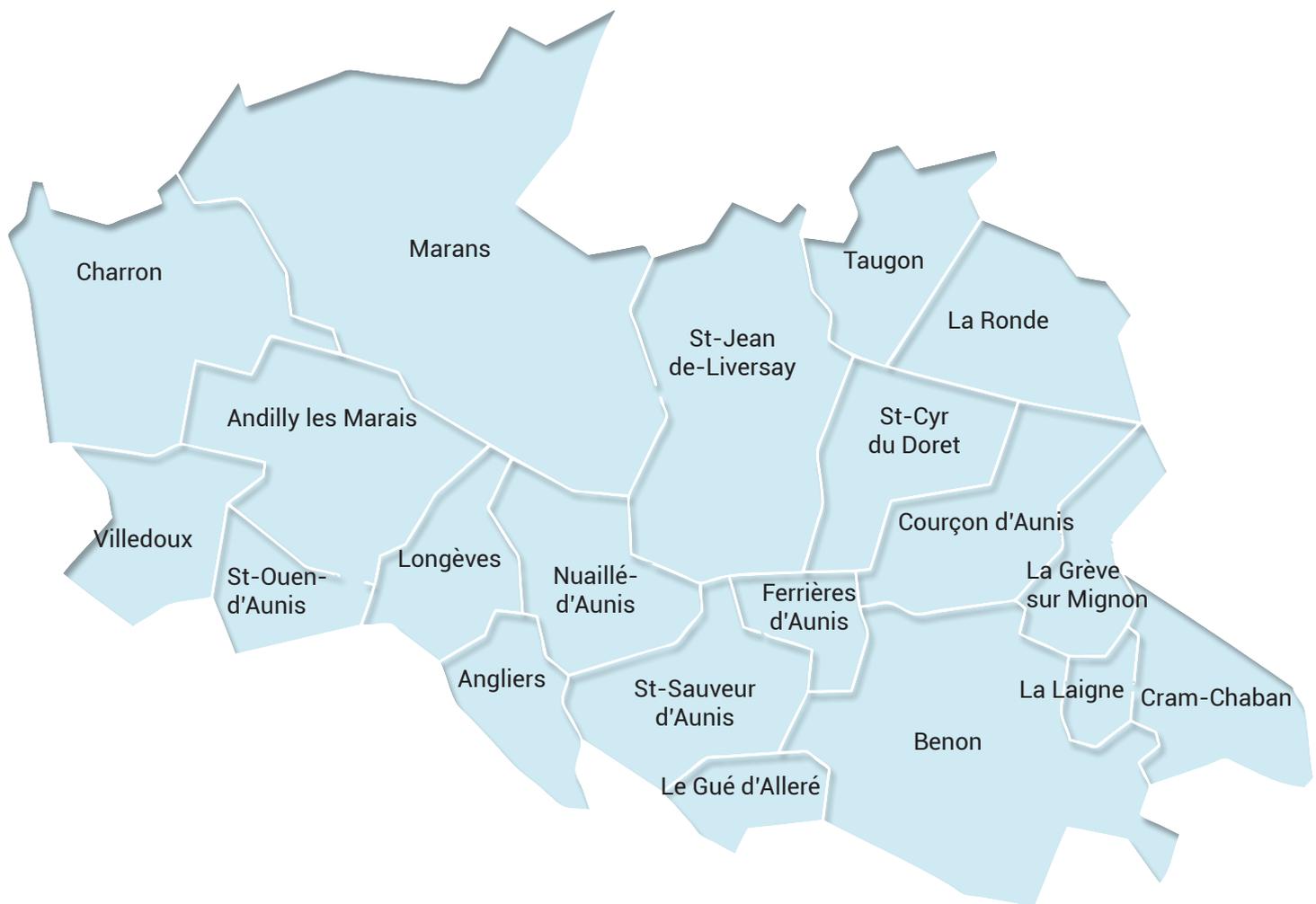
Ce projet nous a permis de dégager un programme d'actions à 5 ans et une vision lisible avec un horizon à 10 ans. Bien sûr, en gestionnaires prudents au vu du contexte actuel, nous avons inscrit ces actions dans une planification budgétaire.

Je suis confiant et enthousiaste, car les atouts d'Aunis Atlantique sont nombreux : notre territoire bénéficie d'un positionnement stratégique, au cœur de futur Grand Pôle La Rochelle – Niort – Rochefort, et à proximité du Sud Vendée. Appartenant au Marais Poitevin, traversé par la Sèvre, structuré par deux axes routiers, la RN 11 et la RD 137, notre territoire est accessible et son développement économique et touristique est prometteur.

Outre ses aspects géographiques, ce qui fait la richesse principale de notre territoire, ce sont nos habitants. Notre Communauté de Communes connaît le plus fort taux de progression démographique de la Charente-Maritime, et constitue ainsi le canton le plus jeune du département, avec une moyenne d'âge de 37 ans. Notre jeunesse est très présente, nos villes et villages se développent et sont de plus en plus attentives à leur attractivité.

Je souhaite que ce projet de territoire porte un message pour tout ce qui concerne le devenir du territoire et son identité. L'avenir nous appartient ! Habitants, entreprises, forces vives du territoire, visiteurs, plus que jamais, Aunis Atlantique est le territoire de vos projets.





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS ATLANTIQUE

Pour atteindre les objectifs de la loi du 16 décembre 2010, le préfet de Charente-Maritime a présenté en 2011 un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Dans l'objectif de redéfinir la carte intercommunale en fonction de territoires pertinents et de prendre en compte les unités urbaines et bassins de vie, un nouveau découpage territorial a été proposé.

C'est dans ce nouveau paysage administratif local qu'au 1^{er} janvier 2014 est née « Aunis Atlantique », produit de la fusion entre la Communauté de Communes du Canton de Courçon et la Communauté de Communes du Pays Marandais.

La collectivité compte près de 27600 habitants et se compose de 20 communes : Andilly-les-Marais, Angliers, Benon, Charron, Courçon d'Aunis, Cram-Chaban, Ferrières d'Aunis, La Grève sur Mignon, La Laigne, La Ronde, Le Gué d'Alléré, Longèves, Marans, Nuaillé-d'Aunis, Saint Cyr-du-Doret, Saint-Jean-de-Liversay, Saint-Ouen-d'Aunis, Saint-Sauveur-d'Aunis, Taugon, Willedoux.

SES MISSIONS

ECONOMIE & TOURISME

- Aménagement et développement des zones d'activités
- Création et gestion d'immobilier d'entreprise
- Revitalisation du commerce
- Soutien au développement touristique, réalisation et gestion d'équipements touristiques

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & URBANISME

- Etude, élaboration, application et suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Etude, élaboration, révisions, modifications et suivi d'un Plan Intercommunal d'Urbanisme
- Création de voiries communautaires
- Instruction des actes et autorisations du droit des sols
- Création et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage

LOGEMENT

- Programmation du logement
- Amélioration de l'habitat
- Actions en faveur du logement social et logement des personnes défavorisées et handicapées

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

- Gestion du Pôle nature du Marais Poitevin à Taugon
- Participation à la valorisation des digues littorales
- Gestion et entretien d'espaces naturels
- Sensibilisation à l'environnement et action favorisant la maîtrise des énergies et la biodiversité

SPORT & CULTURE

- Entretien et gestion des gymnases de Marans et Courçon
- Mise en place d'une politique de développement culturel et sportif
- Soutien à la natation scolaire
- Organisation de manifestations culturelles et sportives
- Soutien à l'enseignement musical
- Gestion des équipements d'enseignement musical
- Mise en réseau des bibliothèques

ENFANCE & JEUNESSE

- Entretien et gestion des structures d'accueils des enfants de 0 à 3 ans
- Gestion des locaux de la ludothèque et de structures pour l'accueil des jeunes
- Soutien financier aux accueils de loisirs sans hébergement
- Financement du fonctionnement des classes spécialisées

CONSTRUCTION DU

*Le Projet de Territoire est piloté
par le Président Jean-Pierre Servant,
assisté d'une chargée de mission
spécifiquement dédiée au projet
et de l'ensemble des services
de la collectivité.*

Phase **01** Diagnostic

Elaboré par la chargée de mission, les services de la Communauté de Communes et avec l'aide des partenaires institutionnels, le diagnostic a posé les bases d'une étude solide.

Lors de cette première phase de travail, une vaste collecte d'informations issues de documents préexistants a été réalisée : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), données de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), Etude Economique du Pays d'Aunis, Document d'Aménagement Commercial (DAC), Programme d'Actions et de Préventions des Inondations (PAPI), Projet Educatif Local (PEL), projets de centres sociaux du territoire...

Parallèlement à une recherche documentaire poussée, plus de quarante entretiens ont eu lieu avec les élus, partenaires et acteurs d'Aunis Atlantique et des territoires voisins.



PROJET DE TERRITOIRE

Phase **02** Identification d'axes stratégiques de développement

Grâce au diagnostic, des axes de travail ont été déterminés et travaillés en ateliers thématiques : Développement économique et Tourisme, Transports et Mobilité, Vivre Ensemble, Mutualisation.

Composés d'élus, d'habitants, d'acteurs du territoire (associations, centres sociaux, entreprises), de partenaires (chambres consulaires, office de tourisme, collèges...), ces groupes de travail, portés par les vice-présidents ont permis de faire émerger et d'identifier de véritables enjeux de développement.

Phase **03** Elaboration d'un programme d'action raisonné

Les ateliers thématiques avec les acteurs du territoire ont permis d'identifier plus de 60 actions. Ces actions se doivent d'être responsables et raisonnées. C'est pourquoi parallèlement au plan d'actions, une planification budgétaire pour les 5 prochaines années a été réalisée. La baisse des dotations de l'Etat pousse la collectivité à être méthodique et à gérer ses finances avec prudence, et donc à bien hiérarchiser ses projets.



Aunis Atlantique

Territoire charnière

Situé en plein cœur du pôle La Rochelle – Rochefort – Niort, à proximité du Sud Vendée, le territoire d'Aunis Atlantique bénéficie d'un positionnement stratégique.

Si Aunis Atlantique touche les portes de l'urbain et bénéficie des dynamiques des agglomérations de La Rochelle et Niort, son appartenance au **Marais Poitevin** et sa **façade littorale** apportent au territoire une richesse paysagère et un écosystème remarquables.



Territoire multipolaire

Sans réelle ville-centre avec une périurbanisation qui se développe d'ouest en est, Aunis Atlantique constitue un espace à dominante résidentielle.

Il accueille de nombreux actifs travaillant dans des pôles d'emploi périphériques.

Territoire accessible

le territoire d'Aunis Atlantique est desservi par un bon réseau routier (RN11 et RD137). Il bénéficie d'une bonne accessibilité au réseau autoroutier (A10 / Paris-Bordeaux via Niort). Deux gares TGV sont à proximité : La Rochelle et Surgères. Malgré tout, le réseau ferré est à développer. Des lignes de bus ainsi que des offres de taxis à la demande coexistent, mais semblent insuffisantes. Il manque à Aunis Atlantique des moyens de transports pour assurer une meilleure mobilité à l'intérieur du territoire et vers La Rochelle.



Territoire le plus jeune de Charente-Maritime

Aunis Atlantique bénéficie d'une démographie en expansion et connaît la plus forte hausse démographique de Charente-Maritime, avec un âge médian en 2010 de 37 ans. De ce fait, le territoire a connu une forte accélération des constructions neuves dans les années 2000.





aujourd'hui

Territoire à fort potentiel touristique

Aunis Atlantique bénéficie d'atouts qui n'ont rien à envier aux territoires voisins. Aux portes du Marais Poitevin, traversé par la Sèvre et dotée d'une façade littorale à Charron, entre mer et marais, Aunis Atlantique est une terre prometteuse. La Communauté de Communes travaille avec l'office de tourisme Aunis Marais Poitevin à faire d'Aunis Atlantique une véritable destination.



Territoire à position stratégique

Au cœur des futurs enjeux de redécoupage territorial, Aunis Atlantique a une carte à jouer en matière de développement économique. Elle constitue en effet une véritable réserve foncière. Si le territoire est composé d'une majorité de très petites entreprises, il bénéficie d'espaces disponibles et de zones d'activités en voie de développement. En revanche, le nombre d'emplois sur le territoire reste faible, malgré un taux de chômage réduit comparé aux territoires voisins.



Territoire dynamique et solidaire

Aunis Atlantique bénéficie d'une vie associative très active : plus de 325 associations dynamisent la vie du territoire.



Des enjeux de développement

Le projet de territoire d'Aunis Atlantique se décline en **5 thèmes et plus de 60 actions.**

1



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Un territoire au cœur d'un nouveau pôle

« Faisons de notre compétence d'aménagement du territoire une force pour positionner Aunis Atlantique au centre des nouveaux enjeux stratégiques ! Mettons en place les outils nécessaires à une bonne construction du territoire, soyons prospectifs pour ne pas subir. »

2



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Un territoire innovant et créateur de richesses

« Exploitions nos atouts, osons être innovants et confortons un développement économique cohérent. Donnons du sens à l'action des communes en les aidant à préserver leurs commerces de proximité. Encourageons le développement touristique du territoire en nous appuyant sur notre potentiel. »



3

TRANSITION ENERGETIQUE, ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Un cadre de vie préservé, un territoire engagé dans son développement durable

« Agissons pour l'avenir du territoire et des générations futures. Soyons présents et volontaires dans la prise en compte des enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Privilégions les énergies renouvelables, soyons exemplaires en matière de gestion des déchets. »



4



VIVRE ENSEMBLE – TRANSPORTS, MOBILITE

Un territoire accessible et solidaire

« Améliorons le „Vivre Ensemble“ en facilitant la mobilité de nos habitants, en renforçant notre développement social local et notre politique éducative !

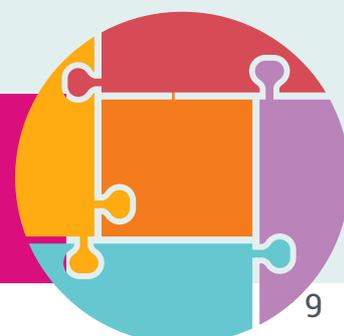
Proposons une politique culturelle ambitieuse et une politique sportive adaptée aux enjeux de la jeunesse d'aujourd'hui »

5

MUTUALISATION DES SERVICES

Un territoire coopératif

« Participons activement aux économies d'échelle en mutualisant nos services et nos matériels, proposons de nouveaux modes de coopération entre l'intercommunalité et ses communes membres »



Phase

03 Elaboration

Plan d'Actions



1 UN TERRITOIRE AU CŒUR D'UN NOUVEAU PÔLE

SE PROJETER SUR UNE NOUVELLE CONSTRUCTION TERRITORIALE

Ces 25 dernières années, les collectivités locales ont connu une évolution constante, correspondant aux transformations de la société et à ses exigences en matière de politiques publiques. Les intercommunalités en particulier ont modifié le paysage local. La réforme territoriale de 2010, puis la loi NOTRe de 2015, les ont replacées au centre des enjeux du développement local. Leurs territoires sont redécoupés, leurs frontières redessinées.

Dans ce contexte mouvant, il est indispensable de créer de nouvelles coopérations et de penser le territoire de demain.

Dans cette nouvelle organisation, Aunis Atlantique a un positionnement central, stratégique.

Le territoire sera acteur de sa propre évolution et anticipera les réformes à venir.

Mettre en œuvre un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

La prescription du PLUi interviendra pour Aunis Atlantique avant le 31 décembre 2015, et devrait être approuvé avant fin 2018. D'ici cette date auront lieu des débats sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), une enquête publique et une concertation dans les conseils municipaux. Une conférence des Maires aura lieu au moins une fois par an.

Mettre en œuvre un nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

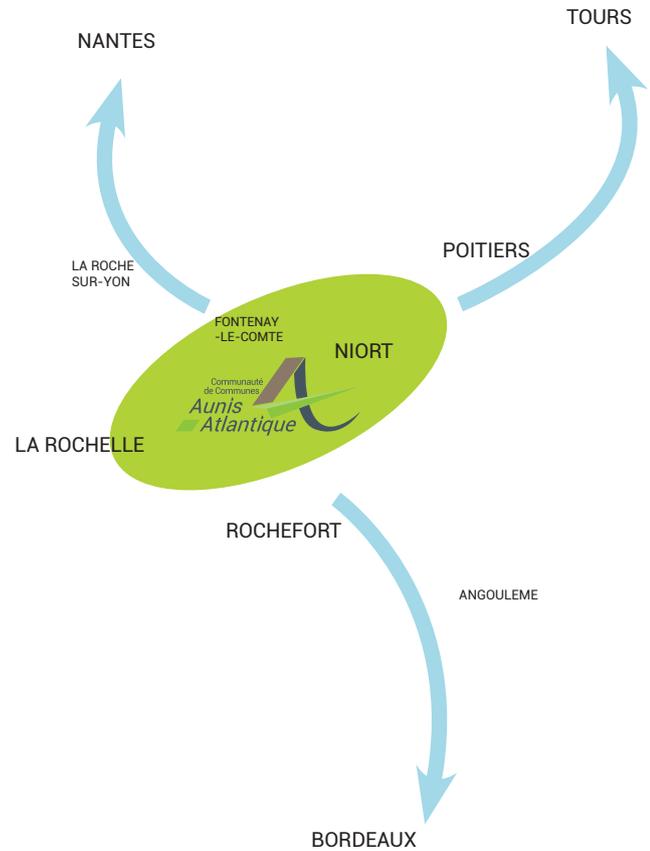
Ce document de stratégie globale impose des orientations d'équilibre et d'organisation du territoire qui conditionnent les documents d'urbanisme (PLU, PLU intercommunal), les autorisations d'exploitation commerciale, les programmes locaux de l'habitat (PLH).

Actuellement, la collectivité travaille à la réalisation d'un schéma commun avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et la Communauté de Communes Aunis Sud. Un syndicat mixte sera créé pour exercer la compétence « SCOT », avec pour missions de gérer les deux schémas existants (SCOT du Pays d'Aunis et SCOT de l'agglomération de La Rochelle) et de mettre en place un nouveau schéma sur ce périmètre plus large.

Créer une démarche de coopération intercommunale à une échelle métropolitaine

D'importantes réflexions ont été amorcées en septembre 2015 avec les ateliers préparatoires à la Conférence Métropolitaine. La Communauté de Communes a signé le 12 novembre 2015 à Niort une déclaration métropolitaine de partenariat avec 7 autres communautés de communes ou d'agglomération : Communautés d'Agglomération de La Rochelle, Niort, Rochefort Océan, Communautés de Communes d'Aunis Sud, Gâtine Autize, Haut Val de Sèvres et Pays de Fontenay-le-Comte. L'objectif de cette démarche est de faire exister un territoire stratégique entre les deux grandes métropoles de Nantes et Bordeaux. Il ne s'agit pas de créer une nouvelle collectivité, mais une métropole de projets.

Il est indispensable de développer ces relations avec les territoires voisins. Développer ces partenariats, être acteurs des mutations, c'est construire le territoire de demain.



Constituer des réserves foncières en vue de réaliser des projets structurants et innovants

Il est indispensable de raisonner à une échelle de temps dépassant le mandat en cours. Aunis Atlantique dispose d'une réserve foncière importante, il convient de l'exploiter de manière à répondre à des projets futurs, en achetant par exemple des terrains supplémentaires pour anticiper les besoins à venir.

AMÉNAGER NOTRE TERRITOIRE DE FAÇON RAISONNÉE ET PLANIFIÉE



Elaborer un Programme Local de l'Habitat (PLH)

Ce document de programmation doit répondre aux besoins en hébergement et favoriser la mixité sociale. Il permet une répartition équilibrée sur le territoire.

Elaborer une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Cette opération incitative permet de requalifier un secteur, un quartier, en créant des conditions favorables à la réalisation de travaux. C'est une action de coopération entre le privé et le public.

PROTEGER LES HABITANTS DES RISQUES NATURELS

Participer au Programme d'Actions de Préventions des Inondations (PAPI)

Suite aux conséquences dramatiques de la tempête Xynthia, les territoires touchés par un risque de submersion marine sont concernés par un PAPI. Ce dernier a pour objectif de promouvoir une gestion intégrée des risques en vue de protéger les habitants, les biens, les activités économiques et l'environnement. Aunis Atlantique participe activement au PAPI Nord Aunis.

Aider aux travaux de réfection des digues littorales

Aunis Atlantique s'est dotée d'une compétence lui permettant de participer financièrement aux études et travaux de réfection des digues littorales.

Mettre en œuvre la compétence de GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Aujourd'hui, la gestion des ouvrages de protection contre les crues et la submersion marine incombent à toutes les collectivités. A compter du 1^{er} janvier 2018, conformément à la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe), l'entretien et la restauration de ces ouvrages seront confiés aux intercommunalités. Il appartiendra à la Communauté de Communes de définir le système d'endiguement nécessaire à la mise en sécurité du littoral d'Aunis Atlantique en lien avec les différents acteurs du terrain et les collectivités concernées. Elle participera activement aux groupes de travail et sera force de proposition.

Collaborer à l'élaboration du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)

Dans le cadre de la directive inondation et en déclinaison de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation et sous l'autorité du Préfet, Aunis Atlantique doit élaborer un plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).

Ce nouveau document présente des dispositions sur la prévention, l'information, la gestion de la crise, la réduction de la vulnérabilité. Pour le réaliser, Aunis Atlantique s'appuiera notamment sur les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations de la Baie de l'Aiguillon.



2**UN TERRITOIRE INNOVANT
ET CRÉATEUR DE RICHESSES****PROPOSER UN AMÉNAGEMENT
D'ENSEMBLE DES ZONES D'ACTIVITÉS****Elaborer un schéma de
développement, d'aménagement
et de réglementation des zones
d'activités**

Proposer un développement cohérent des zones d'activités du territoire par l'intermédiaire d'une étude est une priorité. Il faut donner de la lisibilité à l'avenir des parcs d'activités, les identifier et les zoner par typologie d'activité.

**AMÉLIORER L'IMAGE ET LA LISIBILITÉ
DES ZONES D'ACTIVITÉS****Développer la signalétique des zones
d'activités**

Une bonne signalétique des zones est indispensable au bon développement des parcs d'activités et des entreprises. De même, les actions de développement économique seront accompagnées d'une stratégie de communication spécifique.

Faire un aménagement paysager des zones

La valorisation des zones d'activités passe aussi par un aménagement paysager soigné et réglementé, qui permet de plus de concilier développement économique, développement durable et biodiversité.

Valoriser les friches existantes

Certaines zones d'activités sont devenues des espaces inexploités. Il convient de les prendre en compte dans le développement économique du territoire et de les requalifier.

FAVORISER L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Aunis Atlantique bénéficie d'un taux de chômage faible, néanmoins les emplois y sont peu nombreux : on en compte pas plus de 5300 sur le territoire. En comparaison, Aunis Sud en compte 8100 et l'agglomération de La Rochelle 75000*.

Les actions de développement économique doivent permettre de favoriser la création d'emplois.



Créer une nouvelle offre immobilière et foncière

La création d'emplois ne peut se faire sans offre foncière adaptée. La création d'ateliers-relais, pépinières d'entreprise (location de bureaux et de locaux d'activités avec des services logistiques) voire d'hôtels d'entreprise (locaux administratifs et collectifs, salles de réunion) est envisagée.

Faciliter l'accès à un logement temporaire pour les jeunes et les apprentis

Favoriser l'apprentissage et la réussite de l'insertion professionnelle des jeunes, c'est leur permettre d'accéder plus facilement à l'emploi. 70% des apprentis trouvent un emploi durable à la fin de leur formation. Aunis Atlantique entend par ailleurs aider les jeunes dont la situation professionnelle (stagiaire, apprentissage, CDD) ne leur permet pas d'accéder de manière autonome aux solutions de droit commun.

Permettre un soutien à la formation et à l'insertion des jeunes

Aunis Atlantique participera au dispositif « Garantie Jeunes », piloté par la Mission Locale La Rochelle Aunis-Ré. Ce dispositif propose une garantie de ressources et un accompagnement vers et dans l'emploi pour les 18/25 ans. La collectivité prendra en charge l'accueil des groupes et facilitera l'accès à l'emploi par la mobilisation des entreprises du territoire.

Soutenir l'action des ateliers et chantiers d'insertion

Situés dans le champ de l'économie sociale et solidaire, les ateliers et chantiers d'insertion ont pour vocation de favoriser l'insertion par l'activité économique des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Aunis Atlantique accompagne financièrement les associations qui portent ces dispositifs conventionnés.

*Source INSEE 2012

INNOVER POUR ÊTRE COMPÉTITIF

Réaliser une couverture numérique Très Haut Débit sur le territoire

Le développement économique du territoire ne se fera pas sans le déploiement de la fibre optique. Le Très Haut Débit est devenu indispensable à l'évolution des entreprises et des modes de vie des habitants. Son installation dans l'ensemble des zones d'activités notamment sera un véritable gage d'attractivité pour les entrepreneurs.

Par ailleurs, les opérateurs privés ne prévoyant peut-être pas de déployer le « Fiber to Home » (FttH) sur l'ensemble du territoire, Aunis Atlantique soutient la démarche impulsée par le Conseil Départemental avec le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de la Charente-Maritime (SDAN). Cet outil adopté en juin 2015 prévoit une intervention publique conséquente. Il a pour but d'éviter la fracture numérique du territoire et prévoit d'équiper tous les foyers en Très Haut Débit à l'horizon 2025.

Créer des partenariats avec l'enseignement supérieur et les universités

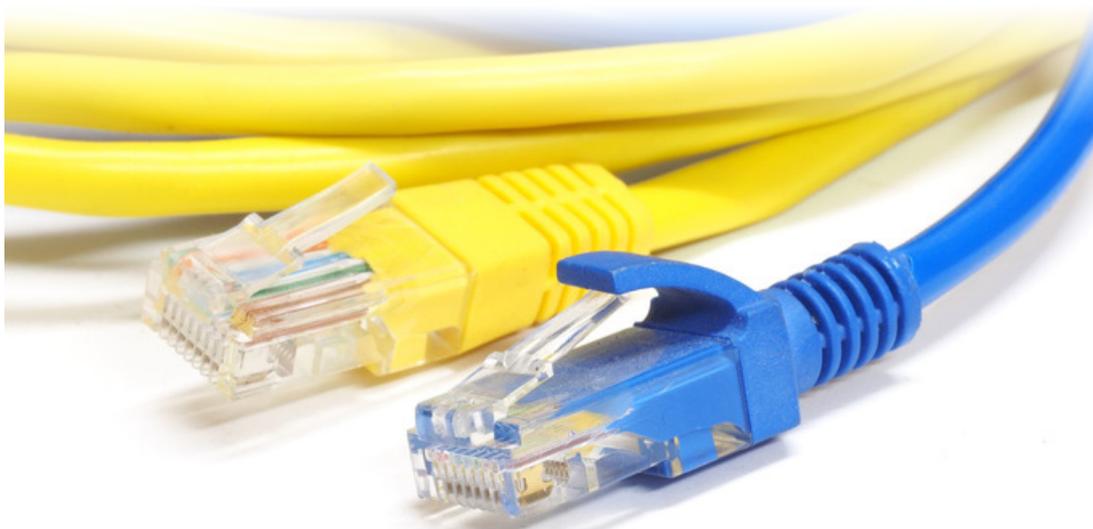
Si les collectivités se doivent de contribuer à l'effort collectif visant à accueillir des apprentis, il est tout aussi important de contribuer à la formation des étudiants en accueillant des étudiants et des dispositifs d'études. Aunis Atlantique développe ses partenariats avec l'Enseignement Supérieur pour favoriser l'innovation sur le territoire. A l'image de ses échanges avec la Fondation Université de La Rochelle, Aunis Atlantique entend développer les liens qui existent entre les entreprises et le monde universitaire.

Accompagner et soutenir les clubs d'entreprises

Les deux clubs d'entreprise du Pays Marandais et Aunis Entreprendre sont des partenaires incontournables du développement économique. La Communauté de Communes sera partenaire de leurs actions et manifestations, comme le Carrefour des Entreprises.

Accompagner le développement des circuits courts et mettre en valeur la production locale

Aunis Atlantique soutiendra ce qui est un des enjeux de la mutation agricole. En s'appuyant sur la Chambre d'Agriculture, la collectivité facilitera la coordination entre les différents acteurs du secteur et soutiendra leurs projets.



AIDER AU MAINTIEN DES SERVICES DE PROXIMITÉ



Réaliser un règlement d'aide au premier ou au dernier commerce

Lorsque les petites communes se battent pour garder leur dernier ou unique commerce et maintenir un service public en centre-bourg, l'intercommunalité pourra débloquer des fonds.

Soutenir la promotion des marchés

Actuellement, quatre marchés se déroulent sur le territoire d'Aunis Atlantique : Marans, Saint-Sauveur d'Aunis, Courçon d'Aunis et le Gué d'Alléré. Aunis Atlantique participera à leur promotion en soutenant leur communication.

Contribuer à une meilleure visibilité des commerces de centre bourg grâce à de la signalétique

La Communauté de Communes souhaite aider les communes à guider ses usagers dans leurs déplacements, afin de valoriser et dynamiser leurs centre-bourgs. Cette signalétique se distingue de la publicité et sera proposée dans le respect du cadre réglementaire et technique au regard des objectifs de sécurité routière et de signalisation de direction.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME



Favoriser le cyclotourisme

Aunis Atlantique bénéficie du passage de deux grandes véloroutes. La Vélodyssée, qui constitue la partie française de l'Eurovélo, est longue de 1200km. Elle relie Roscoff (Finistère) à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), et passe par Charron, Marans et Andilly. La Vélofrancette déroule 600km de véloroute de Oustréham (Calvados) à La Rochelle, passe par Bazoin et Marans. Ces deux itinéraires doivent être mis en valeur.

Accompagner le projet de tourisme fluvial sur la Sèvre Niortaise

Ce projet de navigation touristique sur la Sèvre et ses affluents devrait voir sa mise en exploitation à l'horizon 2018. 109 km de navigation sont prévus entre Niort et Marans, voire à terme entre Niort et La Rochelle, avec l'exploitation de 20 bateaux par un opérateur privé.

Créer de nouveaux sites touristiques et/ou de loisirs structurants

Aunis Atlantique a besoin de sites de loisirs, touristiques et patrimoniaux permettant d'attirer de nouveaux visiteurs. L'ouverture de l'Embarcadère des Ecluses de Bazoin, prévue au printemps 2016 contribuera à proposer une offre qualifiée, mêlant balades et découverte du patrimoine naturel. La Communauté de Communes sera attentive aux nouveaux projets concernant notamment Marans et le Pont du Brault.

Développer des circuits de randonnée pédestre

La Communauté de Communes entend favoriser la découverte des sites naturels et des paysages d'Aunis Atlantique en développant la pratique de la randonnée. La réalisation de nouvelles boucles sera étudiée. Conformément à ses compétences, la Communauté de Communes veille au bon entretien des itinéraires.

Qualifier l'offre d'hébergement touristique

La Communauté de Communes souhaite développer un parc d'hébergement touristique qualifié, permettant de répondre aux critères d'accueil, de confort et d'accessibilité qu'attend aujourd'hui la clientèle.

A cet effet, la collectivité s'engage à verser une subvention pour le classement préfectoral des meublés de tourisme et l'accès au référentiel « Chambres d'Hôtes référence » déployé par l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin.

Valoriser le patrimoine de pays et les sites touristiques préexistants

La Communauté de Communes contribuera à la mise en valeur du patrimoine de pays, qui représente une part de l'histoire locale, des usages et coutumes du territoire. Par ailleurs, Aunis Atlantique bénéficie de sites remarquables dont la valorisation est à développer : la Briquèterie de la Grève/Mignon par exemple, joyau du patrimoine industriel de la fin du XIX^e, ou encore le Pôle-nature du Marais poitevin.

Soutenir les actions de l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin

L'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin joue un rôle essentiel dans la promotion du tourisme sur le territoire et l'accompagnement des collectivités dans le développement de leur politique touristique. Pour Aunis Atlantique, les enjeux actuels portent sur la mise en valeur de la Ville de Marans, la création d'une offre de loisirs et de visite sur le territoire, la structuration de l'offre sur les voies navigables et la professionnalisation des acteurs du tourisme.



3

UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ, UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS SON **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

RÉDUIRE LE VOLUME DE DÉCHETS ET MIEUX LES VALORISER

Promouvoir et accompagner les filières locales de recyclage

Attentive au développement durable, la Communauté de Communes soutient depuis plusieurs années le projet de « Chinetterie » (recyclerie) initié par le Centre Social "Espace Mosaïque". Un nouveau bâtiment devrait voir le jour à l'horizon 2017.

Moderniser la collecte des déchets

Aunis Atlantique a délégué la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits par les ménages sur son territoire au syndicat mixte Cyclad. Elle accompagne les actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets organisées par le syndicat. La Communauté de Communes contribue à mettre en place la collecte robotisée et à équiper les habitants de bacs en plastique. Le territoire est labellisé "Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet" par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

Responsabiliser les habitants à la gestion des déchets

Contribuer à un environnement sain et durable, c'est l'affaire de tous. Il existe deux modes de participation à l'enlèvement des ordures ménagères. Aunis Atlantique a choisi d'abandonner la taxe (TEOM) au profit de la redevance (REOM). Contrairement à la TEOM basée sur la valeur locative des propriétés bâties, la REOM est calculée en fonction du service rendu et de manière à couvrir entièrement les charges du service (collecte, transfert et traitement des ordures ménagères, collecte et tri des matériaux recyclables, déchetterie). Son montant varie en fonction des coûts de la collecte et du traitement (collecte en porte à porte, enfouissement, incinération et revalorisation). Au-delà de cette tarification incitative, Aunis Atlantique multiplie les opérations de sensibilisation avec Cyclad.



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Accompagner la réduction des pesticides

Suite à la signature de la Charte Terre Saine par plusieurs communes de son territoire, Aunis Atlantique a choisi d'apporter son soutien par le biais de formations techniques, démonstrations de matériels, réalisation de plans d'entretien communaux. Au dernier trimestre 2015, 90% du périmètre d'Aunis Atlantique est engagé dans la démarche Terre Saine.

MISER SUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DURABLES

Développer la filière bois-énergie

Le bois est une source d'énergie locale, naturelle et renouvelable. Sa consommation permet de limiter celle des énergies fossiles et de préserver l'environnement. Le bois énergie contribue à l'entretien des forêts et paysage, n'a pas d'impact sur l'effet de serre. En partenariat avec Cyclad, et grâce aux ressources présentes sur le territoire, Aunis Atlantique souhaite développer une filière énergie en valorisant ses déchets verts. Le bois énergie permettra en outre de créer en moyenne trois fois plus d'emploi local que les énergies fossiles.

Accompagner le développement des énergies nouvelles

Le développement durable est une préoccupation forte des élus. Aunis Atlantique veut être un territoire attentif aux enjeux et défis de l'énergie, dans le respect et préservation de l'environnement.

La loi Grenelle fixe à 23% du bouquet énergétique français la part des énergies renouvelables à l'horizon 2020. En accompagnant le développement des énergies nouvelles, Aunis Atlantique participe à l'effort national pour la diversification énergétique.

En s'engageant dans la lutte contre le changement climatique Aunis Atlantique contribue à l'autonomie énergétique des territoires.



4 UN TERRITOIRE ACCESSIBLE ET SOLIDAIRE

AMÉLIORER L'OFFRE DE DÉPLACEMENT POUR LES HABITANTS ET LES ASSOCIATIONS

Développer les transports à l'intérieur du territoire

Le secteur d'Aunis Atlantique ayant fort évolué ces dernières années, la mobilité des habitants à l'intérieur du territoire et vers La Rochelle est insuffisante actuellement et doit se développer. Conscient des nouveaux besoins des habitants, le Département a travaillé sur de nouveaux itinéraires que pourraient emprunter les lignes de bus dans un futur contrat de transports. De nouvelles boucles sont à l'étude à l'intérieur du territoire : Aunis Atlantique pourrait faciliter le transport des voyageurs depuis ces boucles vers les lignes express en direction de La Rochelle.

Renforcer le transport à la demande et le covoiturage

En partenariat avec le Conseil Départemental, la Communauté de Communes souhaite développer la pratique du covoiturage et en faciliter la communication.

Accessibles à tous et en complément des lignes régulières, les transports à la demande « Taxi-Mouettes » permettent de répondre aux besoins de personnes pour lesquelles les déplacements de proximité sont un problème (personnes âgées, en situation de handicap, en insertion..). Aunis Atlantique souhaite promouvoir cette initiative départementale.



FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE _____

Accompagner le projet de réouverture de la gare de Marans et la desserte Périurbaine La Rochelle-Marans

Aunis Atlantique, la Communauté d'Agglomération de la Rochelle, la ville de Marans, le Conseil de Développement et les élus locaux se mobilisent pour interpeler la Région Poitou-Charentes et SNCF Réseau. Insistant sur la nécessité de développer la mobilité sur le territoire, ils souhaitent la remise en service des gares périurbaines de La Rochelle (Marans, Andilly-St Ouen d'Aunis, Dompierre sur mer et Périgny). Une étude financière pourra être établie dans le cadre de la remise en état de la ligne La Roche-sur-Yon / La Rochelle.

Soutenir le contournement routier de Marans

Le 29 octobre 2015, le Premier ministre Manuel Valls a indiqué que le contournement de Marans constituait bien une alternative à l'A831 et que l'Etat y participerait financièrement. La Communauté de Communes soutiendra ce projet et restera attentive à ce que la Ville de Marans soit désengorgée. Aunis Atlantique ayant vocation à s'inscrire dans le futur pôle La Rochelle – Rochefort – Niort, ce contournement est essentiel au développement du territoire.

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL ____

Réaliser une Analyse des Besoins Sociaux

L'Analyse des Besoins Sociaux est un outil d'aide à la décision pour l'élaboration d'une politique sociale sur le territoire. Elle se basera sur l'observation des besoins de l'ensemble de la population du territoire d'Aunis Atlantique.

Créer un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

La Communauté de Communes s'est dotée d'une compétence lui permettant de créer un nouvel outil au service de l'action sociale. La création d'un CIAS permettra de proposer des dispositifs de soutien adaptés aux situations des personnes rencontrant des difficultés, sans pour autant faire disparaître les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

Soutenir l'action des associations à vocation sociale et leurs projets

La Communauté de Communes soutient les actions des acteurs du territoire œuvrant dans le domaine social : centres sociaux, banques alimentaires, Mission Locale, ateliers et chantiers d'insertion, Brigades Vertes... Aunis Atlantique entend demeurer un territoire solidaire.

Accompagner les actions de solidarité pour les familles en difficulté

Chaque année, la Communauté de Communes octroie environ 300 000€ de subvention à l'intervention sociale et est attentive à la place faite aux familles en difficultés sur le territoire. Face à la précarité, à l'isolement, aux accidents de la vie, la Communauté de Communes participe à renforcer et restaurer le lien social.

Développer une politique en faveur des personnes âgées et des publics en situation de handicap

Les personnes confrontées à des situations difficiles sont prises en compte. Des aides financières sont accordées aux associations qui contribuent par exemple au maintien à domicile et qui soulagent les personnes en situation de handicap. Ce soutien pourrait s'accroître dans le cadre de la création d'un Centre Intercommunal d'Aide Sociale.

Elargir notre compétence d'aménagement et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Le schéma départemental prévoit l'existence d'une aire dite « de grand passage » sur le secteur du Pays d'Aunis, qui pour l'instant n'existe pas. Cette aire, doit être constituée d'un terrain stabilisé de 4 à 5 ha avec un couvert en herbe de type prairie, un accès à l'eau et l'électricité, et doit bénéficier d'un ramassage de déchets ménagers. Parallèlement à cette obligation, et pour éviter les stationnements illicites, des aires dites « de petit passage » pourraient permettre de faire face aux besoins des groupes familiaux.



DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE LOGEMENT SOCIAL ADAPTÉE

Participer aux réalisations de programmes de logements sociaux

Aunis Atlantique apporte aujourd'hui une garantie d'emprunts aux opérateurs présents sur le territoire (Atlantique Aménagement, Habitat 17) et verse une subvention de 5000 à 7000€ en fonction de la taille du logement construit. Cette aide pourra s'étendre pour des petits logements destinés aux personnes seules en difficulté.

Gérer des logements d'urgence et des logements temporaires

La Communauté de Communes prend en charge la gestion d'un logement d'urgence dédié aux victimes de violences familiales, en partenariat avec un réseau composé d'élus, de travailleurs sociaux, de représentants de la gendarmerie, de la police et du secours catholique. La collectivité s'engagera sur de nouvelles locations si besoin.



MENER UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE AMBITIEUSE ET VOLONTAIRE

Mettre en œuvre Le Projet Educatif Local (PEL)

Le PEL, espace de réflexion collective autour des questions d'éducation, a été validé pour la période 2015-2018. Outil de concertation et de réajustement permanent des actions au fil des années, il a pour objectif d'offrir des moyens humains et financiers au service de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Donner de nouveaux moyens à la coordination jeunesse

En tant que territoire le plus jeune du Département, Aunis Atlantique bénéficie d'une jeunesse très présente. Dans l'objectif de proposer de nouveaux modes d'intervention et coordonner les animations à destination des jeunes (sociales, environnementales, sportives et culturelles), la collectivité propose dès 2016 le recrutement de moyens humains supplémentaires pour développer la politique jeunesse du territoire.

Optimiser le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

Outil contractuel d'objectifs et de moyens signé avec la Caisse d'Allocations Familiales, le CEJ doit permettre de poursuivre et optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans sur le territoire d'Aunis Atlantique.

Accompagner les communes dans les Temps d'Activités Péricolaires (TAP)

L'intercommunalité doit s'engager pour aider les petites communes à assumer les conséquences de la réforme des rythmes scolaires. En mettant à disposition ses éducateurs sportifs dans le cadre des TAP, Aunis Atlantique contribue à proposer une équité de services aux habitants de territoire.

Développer l'offre culturelle et sportive en direction des adolescents

La politique culturelle d'Aunis Atlantique se veut volontaire et ambitieuse : afin de faire infuser la culture sur le territoire, elle concerne tous les publics en proposant une programmation annuelle. Une attention particulière sera donnée par les services au déploiement d'actions culturelles complémentaires en direction des jeunes : rencontres avec les artistes, résidences, ateliers. Les animateurs du service des sports poursuivront leurs efforts de mobilisation des jeunes autour de projets sportifs fédérateurs (séjour ski, séjour surf...).

Poursuivre le développement des équipements sportifs et culturels.

Aunis Atlantique continuera de développer des équipements structurants sur le territoire pour encourager la pratique sportive. L'ancien gymnase de Courçon sera entièrement rénové en 2016, un assistant à maîtrise d'ouvrage a été choisi pour déterminer la faisabilité d'un nouveau gymnase à Marans. D'autres projets seront étudiés, comme par exemple un pôle raquettes couvert. En matière de culture, les compagnies professionnelles ont besoin d'être accueillies en résidence et les compagnies locales ont aussi besoin de bureau. Des réflexions seront menées pour répondre à ces besoins.

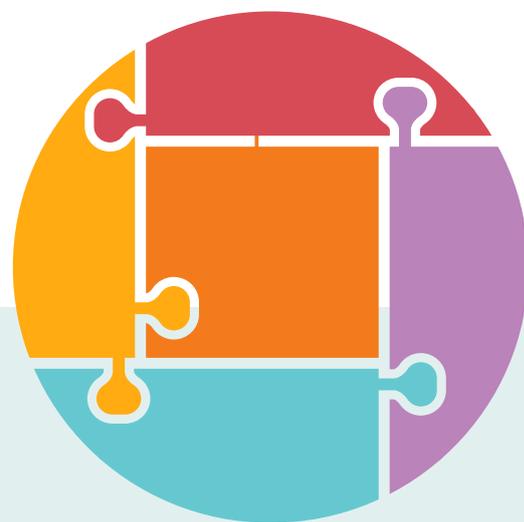
Soutenir la mise en réseau des bibliothèques

Le territoire d'Aunis Atlantique bénéficie de 17 bibliothèques. Animées par des bénévoles, elles ont besoin du soutien de la collectivité pour se développer et travailler en réseau, afin de proposer des actions communes et de se professionnaliser. La Communauté de Communes les accompagnera dans cette mise en réseau, tant sur le plan humain que matériel.



5

UN TERRITOIRE COOPÉRATIF



DÉVELOPPER LE GROUPEMENT DE COMMANDE

Développer la prestation de services

Aunis Atlantique se veut être une intercommunalité solidaire, au service des communes et des habitants. Ainsi, l'intercommunalité pourra porter des groupements de commande pour des services utiles à l'ensemble du territoire : balayage des rues, location d'engins, maintenance, formations...

Réaliser des études pour les communes

Les communes n'ont pas toujours les moyens de financer des études pour les aider à assumer leurs compétences et celles que le cadre législatif leur donnera dans l'avenir.

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) comporte diverses mesures importantes concernant la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et la gouvernance des services publics de l'eau potable et de l'assainissement. La Communauté de Communes pourra par exemple porter une étude visant à élaborer un Schéma Directeur des Eaux Pluviales pour l'ensemble du territoire.

FAVORISER L'ACHAT DE MATÉRIEL COMMUN

Acheter du matériel pour une utilisation commune

De la même façon, la Communauté de Communes créera un parc de matériel commun qui pourra servir à l'ensemble des communes membres : barrières de sécurité, traceuse de marquage au sol...

CRÉER DES SERVICES COMMUNS ET MUTUALISER LES COMPÉTENCES

Créer un outil dématérialisé de partage de données

Un outil d'échange d'informations entre les communes, du type extranet, permettra notamment de partager des documents et de réaliser une banque de données. Ainsi, l'échange d'expertises techniques et de savoir-faire administratifs sera favorisé.

Initier la mise en place d'une police intercommunale

Actuellement, seule la Ville de Marans est dotée d'un service de police municipale. Afin de répondre aux besoins du territoire, la Communauté de Communes souhaite lancer une réflexion autour de la mise en place d'un service intercommunal. Son rôle serait complémentaire de celui de la gendarmerie et contribuerait à aider les communes dans la gestion de leur quotidien (prévention, surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques). La Communauté de Communes pourrait exercer la gestion de cette police et les maires rester les pilotes des missions assumées par les policiers intercommunaux sur le territoire communal.

Recruter un agent de prévention des risques en charge du Document Unique

La réalisation du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est obligatoire pour tous les employeurs. Actuellement, peu de petites collectivités ont eu la possibilité de rédiger ce document important faute de moyens humains. Le recrutement d'un agent pour sa conception et sa rédaction aidera la Communauté de Communes et les communes membres à répondre à cette obligation légale.



Aunis Atlantique
« Un territoire, des projets »

Décembre 2015

Communauté de Communes
Aunis Atlantique

113 route de La Rochelle
17230 MARANS
Tél. 05 46 68 92 93

Mail : contact@aunislantique.fr

